Communications de la Municipalité

Conseil communal du 27 février 2023

Service des infrastructures et de la mobilité

Un audit du Service des travaux et infrastructures, réalisé en 2022, a amené la Municipalité à réorganiser le service afin de lui apporter de nouvelles compétences, notamment en matière de politique de mobilité, un des domaines auquel la Municipalité s'attèle en priorité dans le cadre de la présente législature. Ainsi, le Service des travaux et infrastructures devient le Service des infrastructures et de la mobilité et un nouveau chef de service sera prochainement engagé, l'actuel chef de service reprenant la fonction de responsable des travaux et infrastructures. Ces modifications s'inscrivent également dans le cadre du développement que connaît la Commune.

Cantine du Châtaignier

Les travaux de la nouvelle Cantine du Châtaignier arrivent bientôt à leur terme et une inauguration officielle aura lieu le 3 juin 2023. D'ici-là, le bâtiment pourra déjà être utilisé, notamment à l'occasion du Mont'Ain Festival et les locations devraient à nouveau être possibles dès le 1er avril.

Jetons de présence de la Municipalité

Dans le cadre du préavis n° 05/2022, la Municipalité s'engageait à transmettre au Conseil communal une information détaillée sur les jetons de présence versés aux membres de la Municipalité durant l'année 2022 dans le cadre de leurs représentations au sein des associations et ententes intercommunales. Voici donc les montant pour l'année 2022 :

Organisme	Montant
Lausanne Région	2 500.00
Union des communes vaudoises	695.20
Transports publics de la région lausannoise	1 350.00
Entraide Familiale et Accueil de Jour des Enfants	1 162.50
Réseau Santé Région Lausanne	1 200.00
Aide et soins à domicile	700.00
Triage forestier intercommunal Mèbre-Talent	500.00
Association vaudoise des communes délégatrices	563.20
Total	**8 670.90**

Fermeture du centre de dépistage Covid au Petit-Mont

La société Chris-Medical Services cesse son activité de centre de dépistage au Petit-Mont après l'avoir exploité durant la période COVID à la Grande salle, puis uniquement dans le local du foyer, jusqu'à ce jour. Issu d'une initiative privée et soutenue par les autorités communales, ce centre de test a pour rappel connu un fort pic de fréquentation durant la phase la plus aiguë de la pandémie, avec des personnes en provenance de l'ensemble de l'agglomération lausannoise.

Martelage

Cette année, la journée du martelage aura lieu le samedi matin 3 juin et sera ouverte sur inscription à tout un chacun. Informations détaillées suivent.

Au nom de la Municipalité

La syndique
Laurence Muller Achtari

Le secrétaire
Sébastien Varrin

Le Mont-sur-Lausanne, le 21 février 2023